

Réforme du collège

Résistance pédagogique !

C'est simple collectivement et utile pour toutes et tous

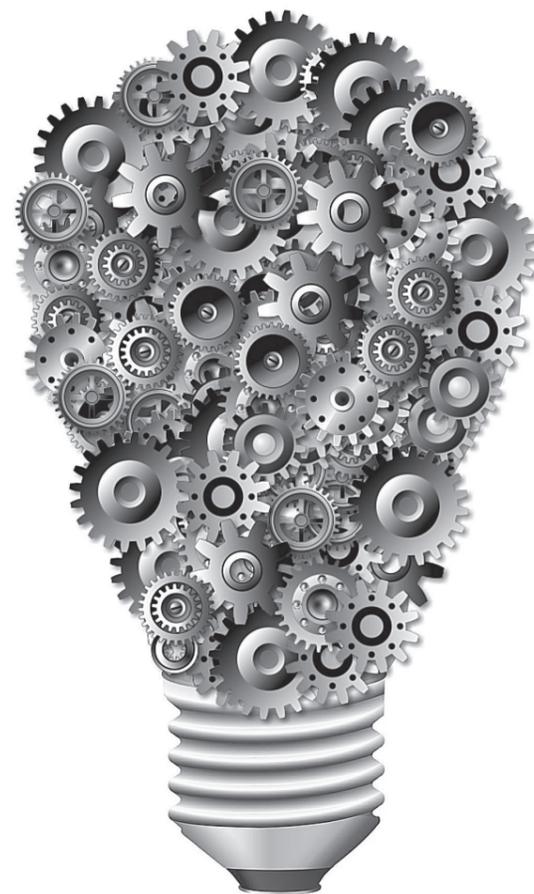
Formations numériques : refuser la surcharge de travail et les injonctions !

Avant de réfléchir aux « pratiques innovantes », les 18 et 19 octobre, les équipes peuvent faire le constat de leur utilisation du numérique (état du matériel, absence de maintenance et de vraie formation...)

Les formations pendant les congés d'automne sont sur la base du volontariat. Pour celles à « distance », la connexion s'établit sans contrôle de participation ni émargement numérique.

Nouveau bulletin et évaluation des élèves : non au travail inutile !

Le SNES appelle les collègues à refuser de renseigner les Epi, l'AP, les parcours et les éléments du programme travaillés dans le bulletin Livret Scolaire Unique Numérique. On remplit le bulletin comme avant (d'autant qu'une fois la deuxième année d'un nouveau cycle entamée, les bulletins du cycle précédent s'effacent).



Quel bilan 1 mois après la rentrée ?

Cette réforme n'est pas la bonne ! Continuons de la dénoncer et faisons le bilan des conséquences de sa mise en œuvre pour les personnels, pour les élèves, pour les disciplines, pour la vie scolaire.

Des conseils syndicaux pour débattre et échanger :

Si vous souhaitez participer, contactez le Snes académique à s3ren@snes.edu afin de recevoir une convocation pour un conseil syndical en retour.

Dans le 22
Jeudi 13 octobre
de 9h30 à 12h30

Locaux du Snes
18 rue de Brest
22000 Saint Briec

Dans le 29
Vendredi 14 octobre
de 14h à 17h

Locaux du Snes
70 avenue Jacques le Viol
29000 Quimper

Dans le 35
Jeudi 13 octobre
de 14h à 17h

Locaux de la FSU
14 rue Papu
35000 Rennes

Dans le 56
Jeudi 13 octobre de
14h à 17h

Lorient
Cité Allende
12 rue Colbert
56100 Lorient

Vannes
39 ter rue Albert 1er
56000 Vannes